

# MUTATIONS INTRA-CAPI - ZONE EST



## UNITÉ SGP POLICE ENTENDU



Le 1<sup>er</sup> décembre 2020, UNITÉ SGP POLICE « Zone EST » adressait un courrier à Monsieur VILBOIS, Préfet délégué à la zone de Défense et de sécurité EST pour l’alerter sur les difficultés des petites et moyennes circonscriptions de Police et demander la mise en place d’un mouvement intra-CAPI sur les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté.

Ce jeudi 3 décembre 2020, en clôture de la CAPI GRAND EST, Monsieur le Préfet a annoncé sans équivoque, à l’ensemble de la parité syndicale, que suite à la saisine UNITÉ SGP POLICE du

1<sup>er</sup> décembre 2020, en application des Lignes Directrices de Gestion en matière de mobilité,

## UN MOUVEMENT INTRA-CAPI SERA PROCHAINEMENT ORGANISÉ AU SEIN DES RÉGIONS DE LA ZONE

Les Directions Départementales seront sollicitées pour identifier leurs besoins.

Lignes Directrices de Gestion en matière de mobilité : Mouvements organisés par les autorités déconcentrées  
Des mobilités peuvent être organisées dans le ressort géographique des SGAMI par les autorités compétentes, sous le contrôle de la DRCPN et dans le respect des effectifs de référence en application des dispositions de l’arrêté du 30 décembre 2005 portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires actifs de la Police nationale

### Unité SGP Police, force de proposition

### Unité SGP Police, un seul intérêt : l'intérêt commun

Pour plus de renseignements, contactez vos délégués

**UNITÉ SGP POLICE**  
**MAJORITAIRE**  
**FSMI FO** 100% Gradés, Gardiens, ADS et PATS

[www.unitesgppolice.com](http://www.unitesgppolice.com)

Zone EST  
04/12/2020